

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

Excusé : Matthieu PIEGAY qui donne pouvoir à Pascale PIECHON.

Absente : Catherine GONCALVES.

Présent : Monsieur ROBELIN intérimaire à la Trésorerie.

Monsieur le Maire nous demande d'ajouter une délibération pour l'embauche d'une personne en CDD pour les 3 mois à venir pour la cantine, dans le cadre des contrats pour besoin occasionnel. Pour à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 28 février 2011 :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire nous fait part de la visite de Madame DELAUNAY , Sous-préfète, secrétaire général adjointe de la Préfecture, le vendredi 8 avril dernier. Elle est venue visiter l'école et nous rencontrer en vue d'une subvention pour les futurs travaux de l'école. Nous aurons une réponse en principe début mai.

Vote du Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2010 :

Section Fonctionnement : Dépenses prévues	696 964€	réalisées	571 856.94 €
Recettes prévues	696 964 €	réalisées	741 082.60 €
Section Investissement : Dépenses prévues	625 630 €	réalisées	309 537.61 €
Recettes prévues	625 630 €	réalisées	335 364.12 €

Le résultat de l'exercice 2010 en investissement : - 13 209.77 €

Monsieur ROBELIN nous fait remarquer qu'on a autofinancé plus du tiers de nos dépenses en 2010.

Monsieur le Maire laisse la parole au doyen du conseil municipal en la personne de Jean Paul Thoral pour les remarques, questions et vote du compte administratif 2010 et sort de la salle.

Après avoir demandé si les conseillers ont des remarques ou des questions sur le vote du compte administratif 2010, Monsieur Thoral demande de voter

Vote du Compte Administratif 2010 : approuvé à l'unanimité soit 12 voix pour.

Monsieur le Maire rejoint le conseil et remercie l'ensemble des conseillers pour leur confiance.

Vote du Compte administratif du budget Assainissement de l'exercice 2010 :

Section exploitation :

Dépenses prévues	40 200€	réalisées	37 678.98€
Recettes prévues	40 200€	réalisées	45 520.32€

excédent de fonctionnement de clôture : 11 260.34€

Section investissement

Dépenses prévues	76 100 €	réalisées	41 836.33 €
Recettes prévues	7 6100 €	réalisés	38 721.45 €

excédent d'investissement de clôture de 9 286.69 €

Monsieur le Maire laisse la parole au doyen du conseil municipal en la personne de Jean Paul Thoral pour les remarques, questions et vote du compte administratif 2010 et sort de la salle.
Après avoir demandé si les conseillers ont des remarques ou des questions sur le vote du compte administratif 2010, Monsieur Thoral demande de voter

Vote du compte administratif du budget Assainissement 2010 : approuvé à l'unanimité soit 12 voix pour.

Monsieur le Maire rejoint le conseil et remercie l'ensemble des conseillers pour leur confiance.

Vote des Comptes de Gestion du Receveur de l'exercice 2010 :

Les comptes de Monsieur le Receveur Municipal étant identiques aux comptes de la Mairie, vote pour à l'unanimité soit 12 voix pour.

Vote des Subventions :

ASSOCIATION DES FAMILLES RONTALON	500,00
CLUB DE L'ACCUEIL RONTALON	500,00
CULTURE ET TRADITIONS	500,00
LA GAZETTE DE RONTALON	350,00
AMICALE PETANQUE RONTALON	300,00
ALANQUE SPORTS	400,00
SOU DE L'ECOLE	500,00
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	300,00
COMITE ANIMATION	1 500,00
AU DELA DES MOTS	880,00
LES AMIS DE LA MAISON PAROISSIALE	700,00
AUMONERIE	150,00
SPA	354,33
CHAMBRE DES METIERS	360,00
Lycée des Monts du Lyonnais CHAZELLE SUR LYON	240,00
MFR ST LAURENT DE CHAMOUSSET	80,00
Lycée Agricole RESSINS	40,00
CFABTP	80,00
Lycée Aragon de Givors	40,00
TOTAL	7 774,33

Vote pour ce montant de subventions à l'unanimité soit 12 voix pour.

Création d'un poste d'adjoint du Patrimoine 2^{ème} classe :

La Médiathèque de RONTALON fait partie des bibliothèques les plus actives du Canton. Etant donné l'investissement des bénévoles et le travail nécessaire à la bonne tenue de notre Médiathèque municipale, nous proposons la création d'un poste d'agent du Patrimoine en CDD pour 12 heures par semaine à partir du 1er juin 2011

Vote pour la création de ce poste : 11 voix pour et une abstention.

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 :

Affectation de l'intégralité du résultat du fonctionnement à l'investissement 2011 au compte 1068
Soit 169 225.66 €

Pour à l'unanimité soit 12 voix pour.

Délibération pour l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget assainissement:

Monsieur le Maire propose d'affecter l'intégralité de l'excédent d'exploitation à la section d'investissement 2011 (compte 1068) soit 11 260.34 €
Pour à l'unanimité soit 12 voix pour.

Vote des Taxes directes locales :

Le Budget principal 2011 a été élaboré sans augmentation des Taux d'imposition, Monsieur le Maire propose de ne pas les augmenter.

Pour garder ces mêmes Taux à l'unanimité soit 11 voix pour.

Délibération pour l'embauche d'une personne en CDD pour la cantine pour une durée de 3 mois maximum :

Edith CARRA nous explique qu'au début de l'année scolaire, il y avait 60 à 65 repas servis à la cantine et que depuis 4 enfants de 3 ans ont été acceptés sur dérogation avec l'accord de Monsieur le Maire, aujourd'hui on en sert 70 à 75 par jour d'école.

A la prochaine rentrée 25 enfants de 3 ans sont prévus, de plus il y a moins d'assistantes maternelles à RONTALON, certaines ayant pris leur retraite. Le règlement de la cantine scolaire devra être amendé pour la prochaine rentrée.

Afin d'assurer une meilleure prestation, il est nécessaire d'embaucher pour 1 heure et demi par jour pendant 3 mois maximum une personne qui viendra aider au service en plus de Colette, de Christine et des bénévoles.

Vote à l'unanimité pour la création de ce poste.

Vote du Budget Assainissement 2011 :

Section exploitation :

Dépenses et recettes 42 389 €

Section Investissement :

Dépenses et recettes 78 866.20 €

Vote du budget Assainissement à 12 voix pour.

Vote du Budget Primitif 2011 :

Section Fonctionnement :

Dépenses et Recettes : 730 965 €

Section Investissement :

Dépenses et Recettes 1 088 710 €

Vote du budget primitif 2011 à l'unanimité soit 12 voix.

Délibération pour la création d'un budget annexe du service Assainissement non Collectif :

L'assainissement collectif et l'assainissement non collectif n'étant pas soumis aux mêmes règles de récupération de TVA, monsieur le percepteur nous demande de séparer le budget de l'assainissement collectif et celui du non collectif.

Monsieur le Maire propose d'établir cette modification et de créer un budget annexe d'assainissement non collectif à partir du 1^{er} janvier 2012.

Pour la création d'un budget annexe à l'unanimité soit 12 voix.

Délibération approuvant une participation à un raccordement au SYDER :

En raison de problèmes de baisse de tension au Ravières et création de logement, il est nécessaire de renforcer la ligner ERDF, le propriétaire prendra à sa charge une partie des travaux de renforcement du réseau, soit 50% du montant total. L'autre partie étant prise en charge par la commune.

Afin de pouvoir émettre un titre de recette pour encaisser cette participation, il est indispensable que le conseil délibéré sur ce point.

Vote à l'unanimité pour autoriser la trésorerie à encaisser cette participation.

Délibération pour la contribution communale aux charges du SYDER pour l'année 2011 :

La contribution communale aux charges du SYDER peut-être soit inscrite au budget principal, soit fiscalisée.

Cette contribution a toujours été fiscalisée, Monsieur le Maire propose de continuer cette fiscalisation.

Montant de la contribution de l'année 2010 : 38 430.18 €

Vote pour le maintien de cette fiscalisation à l'unanimité.

Motion concernant l'A45 et le contournement ouest de Lyon :

Monsieur le Maire porte à connaissance du conseil la motion concernant le projet de l'A45 prise par le conseil communautaire de la COPAMO en date du 14 décembre 2010 et propose que la commune de Rontalon se positionne sur cette motion.

Après en avoir discuté, le conseil municipal décide d'approuver une motion identique et de la transmettre à Messieurs les Maires de la COPAMO, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur et Monsieur le Président d'ALCALY

Désignation d'un référent « Sécurité Routière », désignation d'un titulaire et d'un suppléant :

Dans le but de renforcer l'action de Sécurité Routière dans notre commune, un référent doit être nommé. Il assistera à 3 sessions de formations.

Le référent nommé est Jean-Paul THORAL et la suppléante Pascale PIECHON.

Compte-rendu des Commissions :

Commission jeunesse

Pascale PIECHON

La dernière réunion du groupe de pilotage a eu lieu le 31 mars à St DIDIER sous RIVERIE, seulement 9 communes sur 16 étaient présentes.

Philippe, coordinateur jeunesse nous a dit qu'ils étaient en train de travailler sur le programme des séjours pour les vacances d'été. Cette année le camp de St Maurice est maintenu mais s'appellera COP'LANTA au lieu de KOLANTA, clin d'œil à la COPAMO, il y aura aussi d'autres séjours comme un stage de surf à SEIGNOSSE dans les Landes...

Les animateurs se rendent compte qu'ils n'arrivent pas à capter les jeunes de 15-17ans, ils ne viennent pas assez nombreux dans les espaces jeunes ou lors des soirées organisées. Il y a une demande de cette tranche d'âge mais l'offre ne semble pas correspondre. Il faudra essayer de les contacter via internet, par sms ou sur face book.

Un ramassage sur différentes communes ayant ou n'ayant pas d'espace jeunes est envisagé pour amener les jeunes, faire des activités sur d'autres espaces jeunes.

4 villages sur 16 ont organisé des réunions de proximité auxquelles Philippe a participé : TALUYERS, RONTALON, CHAUSSAN et SOUCIEU ;

Le 1^{er} ou le 2 juillet aura lieu la fête de la jeunesse, la date du 1^{er} serait bien car symbolique du transfert de la compétence jeunesse. Ce serait en soirée avec peut être du cinéma en plein air suivi

d'un moment festif, possibilité d'animation sportive. A l'occasion de cette soirée les familles seront peut être invités ? Le lieu sera le Clos Fournerau ou un autre sur proposition des communes. Pour les rencontres entre CME cette année, les organisateurs n'ont pas assez de temps pour nous ajouter au groupe car l'organisation est déjà en place et ce serait trop compliqué. Ils nous appelleront pour nous inviter à une réunion dès qu'un autre projet sera décidé.

Commission Bâtiments :

Jean-Yves BOUCHUT

Les travaux à la Cure vont bientôt commencer, ils seront réalisés par l'entreprise LARDY pour la peinture, l'entreprise ECOL pour l'électricité et par l'entreprise BONNIER pour la plomberie.

Une réunion d'avant travaux aura lieu jeudi avec le Club de l'Accueil et les Amis de la Paroisse.

Des casiers pour les associations ont été faits à la maison des Alanqués.

Des panneaux en liège ont été posés à la Salle des Fêtes ainsi que des cimaises pour pouvoir accrocher des tableaux.

Le Bureau d'études GES s'occupe de l'étude préparatoire en vue de la démolition du lot 3 de la Maison des Sœurs, pour l'instant il semblerait qu'il y ait peu d'amiante dans le bâtiment.

Monsieur le Maire informe des marchés publics conclus :

C'est le cabinet REALITES qui a été retenu pour l'élaboration du PLU

Le cabinet MERLIN réalisera les études de projet et le suivi des travaux du Centre Bourg.

Il nous fait part de la volonté de LPM de faire un jardin éducatif de 3m2 dans le parc du centre de loisirs et donnera son accord pour cette réalisation.

Il nous informe également de la modification de la convention existante entre l'association Culture et Traditions, la Mairie et Monsieur Paul BUYER à la demande de ses héritiers. Après sa disparition, la commune ne gardera plus ses œuvres mais ce sont ses enfants qui les récupéreront.

Le conseil municipal décide que les enfants du CME travailleront cette année sur leurs projets de signalisation et de marquage au sol du plateau sportif.

Fin de séance : 22 h 33.